



Paul CHAMPSAUR
Ancien directeur général de l'INSEE

À propos de l'ouvrage « Économie du bien commun » de Jean Tirole

Mots-clés : économie - science économique - marché - régulation



Économie du bien commun,
Jean Tirole,
Presses universitaires
de France,
mai 2016, 640 pages.

L'ouvrage de Jean Tirole, prix Nobel d'économie 2015, présente une science économique ouverte et s'intéressant aux comportements des acteurs. À travers neuf études sectorielles, il formule des propositions pour corriger les défaillances du marché par une intervention régulatrice de l'État.

L'ouvrage « Économie du bien commun » par Jean Tirole est remarquable. Il ne s'agit pas d'un livre classique. Il ne s'adresse ni à des étudiants, ni aux économistes patentés, ni au lecteur pressé avide de prévisions journalistiques exagérées. Il est destiné à « l'honnête homme » et principalement au non-économiste. La pédagogie y est très présente d'un bout à l'autre. Bien sûr l'économiste, nécessairement spécialisé, trouvera plaisir à le lire car le livre couvre pratiquement l'ensemble de la discipline. Le livre est long, plus de 600 pages et aborde des sujets très divers. Il comprend seize chapitres. La plupart

d'entre eux sont de vrais bijoux : ils résument clairement les principaux enseignements de l'analyse économique contemporaine. On peut le décomposer en deux parties.

1 L'Économie

A. Une science ouverte aux disciplines voisines

La première partie, qui comprend les sept premiers chapitres, traite de sujets horizontaux : la recherche en économie, les limites morales

du marché, les différentes visions de l'*homo economicus* (*homo psychologicus*, *homo socialis*, *homo incitatis*, *homo juridicus*, *homo darwinus*...), le rôle de l'État, la gouvernance et la responsabilité sociale de l'entreprise... Cette partie est très importante car elle montre une recherche économique ouverte aux disciplines voisines : histoire, sociologie, psychologie, ethnologie, philosophie, droit, science politique... ouverte également à des préoccupations susceptibles de limiter le champ de l'analyse économique (sacré, morale, lien social...).

B. L'individualisme méthodologique

Toutefois, l'économie dominante, celle à laquelle adhère pleinement Jean Tirole, repose sur une hypothèse fondamentale : « l'individualisme méthodologique ». Selon cette hypothèse, je cite : « *les phénomènes collectifs résultent des comportements individuels et, à leur tour, affectent ces derniers* ». Le premier objectif de l'analyse économique est donc d'étudier et comprendre les comportements individuels. Un certain nombre de spécialistes d'autres disciplines que l'économie, par exemple la sociologie, n'acceptent pas cette hypothèse. Il faut souligner que l'individualisme méthodologique est une hypothèse beaucoup plus générale que l'hypothèse de rationalité des comportements individuels, qui fut souvent utilisée par les économistes car elle simplifie considérablement la formalisation. Tous les chapitres de cette partie sont aisément lisibles par un non-économiste, ce qui est un peu moins le cas pour certains chapitres de la deuxième partie, plus techniques.

2 Les réformes

A. Les défaillances du marché

La deuxième partie est composée de neuf chapitres, chacun traitant d'un secteur ou d'un problème

particulier, tels que : l'environnement, la finance, l'économie numérique, l'innovation... Deux de ces chapitres ont un champ limité : l'Europe dans le chapitre intitulé « l'Europe à la croisée des chemins », la France dans le chapitre « vaincre le chômage ». Ce dernier chapitre est un exposé très clair et complet des réformes qu'il faudrait entreprendre dans notre pays pour relancer le marché du travail, ramener le chômage au niveau de l'Europe du Nord, améliorer notre croissance. Les sept autres chapitres couvrent au moins l'ensemble de l'OCDE, voire, dans le cas du chapitre « le défi climatique », le monde entier. Dans chacun de ces chapitres, Jean Tirole décrit le fonctionnement du marché et fait apparaître les cas de « défaillance du marché ».

B. L'intervention régulatrice de l'État

Il discute alors de la meilleure intervention régulatrice de l'État, sachant que celle-ci varie beaucoup d'une situation à l'autre et ne réussit pas totalement à rétablir l'efficacité. Ainsi, au fil des chapitres successifs, se constitue une série de « défaillances du marché » et d'interventions de l'État visant à y remédier au moins en partie. Ces nombreux exemples illustrent l'opinion centrale de Jean Tirole, exprimée dès la première partie, à savoir que l'État et le Marché ne sont pas substitués l'un de l'autre mais complémentaires, c'est-à-dire se renforcent l'un l'autre si les institutions sont bonnes, que l'État fait ce qu'il doit faire et que ses interventions sont bien conçues.

Les interventions régulatrices de l'État sont le principal domaine de recherche de Jean Tirole. Les résultats remarquables qu'il a obtenus lui ont valu le prix Nobel. ■